

Lois du jeu foot à 8



- **Loi 1 :** Le terrain : 50 à 75 m de long, 45 à 55 m de large.
Buts : 2,10 m de haut par 6 m de large.
Surface de réparation : 13 m de large et 26 m de profondeur.
- **Loi 2 :** Le ballon : Taille 5
- **Loi 3 :** Le nombre de joueur : 8 joueurs dont le gardien de but + 4 remplaçants au maximum. Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.
- **Loi 4 :** Equipements : Protèges tibias obligatoires, aucun objet dangereux, maillot de gardien distinct des joueurs.
- **Loi 5 et 6 :** Arbitrage : Il se fait par le club qui accueille. Un briefing d'avant match en présence des deux éducateurs et de l'arbitre s'avère intéressant pour rappeler les lois du jeu essentielles. **Les remplaçants peuvent participer également à l'arbitrage** (1 joueur par équipe s'occupe de faire arbitre de touche)
- **Loi 7 :** La durée de la partie : Match sec de 2 fois 30 minutes. En cas de plateau à 3 équipes : 1 fois 30 minutes contre chaque adversaire. 4 équipes : 1 fois 20 minutes contre chaque adversaire. **Il n'y a pas de temps additionnel.**
- **Loi 8 :** Le coup d'envoi : Respecter une distance de 6 m.
- **Loi 10 :** Le but : Un but est marqué lorsque le ballon aura entièrement franchi, à terre ou en l'air, la ligne de but.
- **Loi 11 :** Le Hors-jeu : Un joueur est « hors-jeu » si, au départ du ballon des pieds de son partenaire, il est dans la **moitié de terrain** adverse, plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier adversaire.
- **Loi 13 :** Les coups francs : Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- **Loi 14 :** Le coup de pied de réparation (pénalty) : à 9 m.
- **Loi 15 :** Les touches : Elles sont réalisées comme au foot à 11 (à la main).
- **Loi 16 :** Le coup de pied de but (6m) : Le ballon est placé à 9 m de la ligne de but.
- **Loi 17 :** Le coup de pied de coin (Corner) : Il se réalise au pied.
- **Loi autre :** Passé au gardien : Le gardien ne peut pas saisir le ballon des mains sur une passe bottée (donc du pied) délibérément par un partenaire. Le gardien ne peut pas saisir le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par un partenaire. S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres, perpendiculairement à l'endroit de la faute, avec un mur situé à 6m du ballon.
- **Loi autre :** Dégagement du gardien : **Le gardien ne peut relancer le ballon directement par une volée ou une ½ volée.** Il peut soit relancer à la main, soit relancer aux pieds en ayant préalablement posé le ballon au sol. S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres, perpendiculairement à l'endroit de la faute, avec un mur situé à 6m du ballon.